



PV du Comité Directeur du 26 Janvier 2023

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Didier BARONE (DB), Bernard MAHIOU (BMA), Franck MALECOT (FM), Nicole MAS (NM), Christian OLIVERES (CO), Bruno MAERTEN (BM), Yves GINOUX (YG), Jacques ALAYRAC (JA), Jacques GIRAUD (JG), Francis HABERT (FH), Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Claude HENNO (CH), Christophe MENEGALLI (CM), Florence BAUDRIBOS (FB), Remi MORETTI (RM)
David BINISTI (DBI)

Excusés :

Jean Paul IMBERT (JPI)

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du CD du 22 décembre 2022,
- Modifications de jauges, cas « France 7 »
- Présentation de l'évolution des indicateurs
- Budget 2023 / Prévisions d'atterrissage comptable 2022
- Point sur l'Ecole de Voile
- Facturation Métropole et tarif redevance plan d'eau à appliquer
- Point sur les travaux
- Questions diverses (Location / achat chapiteau, ...)

La séance est ouverte à 18h05

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 22 Décembre

Claude Henno demande à ce que les primes attribuées au personnel soient indiquées dans le PV du CD, de façon à ce que les sociétaires en aient connaissance. Le Président fait remarquer que l'on ne peut indiquer le montant des primes individuellement mais que l'enveloppe globale décidée peut être indiquée.

Les résultats opérationnels du club, sont en nette progression depuis l'arrivée du Directeur, comme le montre un tableau distribué en Comité par le Président. En termes de Produits, et de coût salarial, ce tableau montre les chiffres suivants

Année	2019	2020	2021	2022
Produits (CA en k€)	2320	2144	2576	2675
Salaires et charges (en % du CA)	17,8%	18,8%	18,3%	18,7%

Devant ces bons résultats, le Bureau a décidé fin 2021 d'attribuer une enveloppe globale de primes brutes de 30k€, à répartir entre les salariés. Les bons résultats se maintiennent depuis, prouvant l'implication du personnel, le Bureau a décidé de reconduire la même enveloppe de primes pour l'année 2022

Le CR du Comité Directeur du 22/12/22 est approuvé par 16 voix pour et une abstention.

✓ Modifications de jauge

La commission doit être renouvelée, et il est proposé de la composer de
Claude Henno
Jacques Alayrac
Didier Barone
Bernard Mahiou
Proposition adoptée à l'unanimité

✓ Accueil de nouveaux entrants

Cas du bateau « France 7 »

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de ne pas accepter l'adhésion au Club des nouveaux propriétaires.

Il est par ailleurs décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale de modifier le règlement intérieur, de façon à imposer un délai maximum pour déclarer la vente de son bateau.

✓ Redevance d'occupation du plan d'eau

Il avait été décidé, lors du dernier Comité Directeur, d'augmenter de 5% la redevance pour les usagers, pour tenir compte de l'augmentation générale des coûts et de l'augmentation substantielle des coûts de l'électricité. Le contrat de DSP qui nous lie à la Métropole ne permet pas d'appliquer cette mesure sans l'accord du Délégué. Les discussions entamées fin 2022 n'ayant pas encore abouti, la redevance n'a provisoirement pas augmenté.

✓ Atterrissage budgétaire 2022

Prévisions d'atterrissage à fin d'exercice 2022 :

Après analyse fine avec le cabinet comptable des charges et recettes connues à fin 2022, et une estimation fine des charges à recevoir, l'atterrissage 2022 a été revu comme suit, pour l'association CNTL (comptes consolidés)

Total des produits - 2 675 000€

Résultat avant impôt - 47 000€

Ces prévisions tiennent compte d'une somme de 191 000€ facturée par CNDM pour les travaux du pavillon, amortie sur 20 ans à compter du retour du pavillon à son poste. Le reste des travaux de carénage est en charge sur les exercices 2021 et 2022.

Budget 2023 :

Le fichier de suivi du budget des commissions est finalisé. La contribution nette du CNTL ressort au total à 210k€.

Un pré-budget a été établi, montrant une légère progression des produits, et un résultat positif de l'ordre de 80k€. Ce pré-budget reste à valider par le Trésorier avant de le soumettre au vote du Comité Directeur

✓ Point sur les travaux

Grue : en cours de remontage

Sanitaires du carénage : bon avancement, livraison prévue mi-mars

Eau du carénage : démarrage du chantier 6 février

Inspection ballasts du pavillon Tarazzi prévue en février.

✓ Tableau de bord

Le tableau de bord, montrant les paramètres significatifs de l'activité du club, est joint en annexe. Ce tableau de bord sera communiqué au Comité tous les mois (envoyé avec la convocation au CD)

✓ Ecole de voile

Christophe Menegalli a repris en mains l'activité de l'Ecole de Voile

Les réparations du bateau devraient être achevées mi-février, après un carénage fin février

La commande d'un nouveau génois est sur le point d'être passée

La mise à jour du site, avec le calendrier des sorties est en cours

Le recrutement des moniteurs est également en cours

La première sortie est prévue le 29 avril 2023

✓ Questions diverses

Chapiteau : décision achat/location repoussée au prochain CD, l'information fournie étant insuffisante

Véhicules électriques : il est rappelé qu'il est interdit de recharger son véhicule sur les bornes des pannes. Une étude pour installation de bornes de recharges est en cours. Franck Malecot va s'occuper, pour le Comité Directeur, de suivre cette étude

Synergies régates SNM/CNTL : une réunion s'est tenue avec les représentants de la SNM pour étudier la possibilité de

- Offrir l'hébergement gratuit des bateaux extérieurs entre Massilia et SNIM

- Offrir aux propriétaires de J70 la mise à l'eau pour la SNIM depuis la grue du CNTL

Le Comité donne mandat à la Vice-Présidente pour négocier au mieux ces points avec la SNM, étant bien compris que des coûts supplémentaires pourraient en résulter pour le CNTL. Ces coûts doivent néanmoins être identifiés et suivis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20h40.

Le Président
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN



